



Newsletter n° 33

“ Sur le seuil d'une nouvelle année au service du yachting...

Préserver la pérennité de notre filière comme l'attractivité de notre territoire pour le yachting, défendre pour ce faire une forme de préférence économique au bénéfice de nos entreprises régionales dès lors qu'elles détiennent un savoir faire éprouvé... c'est notamment autour de ces questions d'avenir que notre cluster s'est collectivement mobilisé durant l'année 2016.

2017 débute et notre motivation, notre vigilance, notre envie de réussir restent entières. Garder cette force au service du yachting est le vœu que je formule pour nous tous au seuil de cette nouvelle année.

En l'espace de quelques mois, illusions et désillusions auront marqué nos esprits à l'arrivée puis, très vite, au départ de Blohm+Voss, amodiataire de la grande forme de La Ciotat... Nos interrogations perdurent.

Par ailleurs, face aux difficultés relatives au régime d'exonération de TVA sur le charter ou de la TICPE, nous nous sommes appliqués au côté de la Fédération des Industries Nautiques et au sein du Comité Français des Professionnels du Yachting à trouver une issue favorable.

Même si ces sujets sont générateurs d'incertitudes, ils nous auront permis de nous renforcer collectivement, de nous souder. D'abord au sein du cluster, dont les prises de position sont fortes, engagées et de fait pas systématiquement comprises de l'extérieur. Mais aussi avec nos partenaires du Comité Français des Professionnels du Yachting et de la Confédération du Nautisme et de la Plaisance qui partagent une même vision, et des aspirations fortes pour que les activités nautiques et de plaisance soient reconnues comme étant un véritable poumon du développement économique de nos territoires.

En Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, cette prise de conscience politique est une réalité et les actes qui l'illustrent sont forts et ambitieux. Les Opérations d'Intérêt Régional (OIR) dont les contours ont été dessinés sous l'impulsion du Président de Région Christian Estrosi, confortent en effet la thématique navale et maritime. Dans ce cadre, c'est très tôt que nous avons pris part à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par l'Agence Régionale d'Innovation et d'Internationalisation des entreprises (ARII). Celui-ci nous a permis de faire avancer l'idée d'une nouvelle infrastructure qui doterait la filière yachting régionale d'un avantage concurrentiel supplémentaire grâce à un ascenseur à bateaux de plus de 4000t. Son implantation éventuelle dépasse nécessairement les simples logiques départementales et les guerres de clocher qui émergent parfois. L'intérêt régional y est évident pour un merveilleux rayonnement à l'international. Faisons que nos ambitions soient à la hauteur de nos capacités !

Pour cette nouvelle année les actions que nous mettrons en place s'articuleront en outre autour des axes suivants : assurer la promotion de la filière, parfaire la qualité de l'offre globale, participer d'une attractivité du territoire toujours croissante. Ainsi, pêle-mêle, je suis heureux de vous annoncer que notre cluster au-delà des salons auxquels il participe déjà, exposera en 2017 sur les salons du METS à Amsterdam et sur le MYBA Charter Show qui migre de Gênes à Barcelone. Notre participation à l'enjeu de la formation et des métiers sera réaffirmée pour que notre offre soit techniquement toujours plus qualifiée. Les questions liées au régime fiscal du charter connaîtront grâce au fruit d'un travail collaboratif des jours nouveaux dès ce début d'année. Enfin, nous ferons naître notre souhait de pouvoir partager avec des clusters italien et espagnol des innovations améliorant la fréquentation des yachts sur les côtes de Méditerranée de l'ouest.

Voici nos défis pour 2017. Bonne et heureuse année à tous !!! ”

Laurent Falaize – Président de Riviera Yachting NETWORK

Durant l'été, les côtes de Provence-Alpes-Côte d'Azur accueillent de manière itinérante quelque 3000 yachts. 70% d'entre eux sont à la location (au charter) et dépensent chacun, en moyenne et localement plus de 90k€/mois (hors carburant).

Pour des raisons fiscales, le nombre de charters au départ des ports de PACA a diminué de 20% en 2016. Cette érosion avait déjà débuté il y a quelques années.

Ces yachts optent en effet pour des ports extranationaux, plus avantageux fiscalement, d'où ils effectuent leurs embarquements. Cette évasion fiscale du charter met à mal l'industrie du yachting et ses retombées économiques, le panier moyen des dépenses effectuées par les charter ayant lui aussi diminué de 20 points.

Grâce au nouveau contrat de croisière, nos côtes devraient recouvrer toute leur attractivité face à la pratique déloyale qu'ont certains pays voisins en matière de recouvrement de la TVA et de la TICPE.

En effet, **au terme d'un long travail collaboratif conduit par la Fédération des Industries Nautiques, en tant que chef de file -suivi en tout point par Riviera Yachting NETWORK-** avec la Direction générale des douanes et des droits indirects et la Direction de la législation fiscale, le « **charter agreement** » a été transformé en un **contrat de croisière qui sera efficient début 2017.**

Une double jurisprudence de la Cour de Justice de la Communauté Européenne, a eu pour effet de remettre en cause les exonérations de TVA et de taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) prévue par l'article 14 de la directive 2013/96 (CE), pour certaines utilisations de carburant maritime, la qualification d'activité commerciale de l'exploitation des navires n'étant pas reconnue, en l'état, au charter.

Aussi, le contrat de croisière (transport par mer de passagers) adapté au yachting clarifie la situation en affichant la nature de prestation de service commercial, ce qui permettra à l'armateur de bénéficier d'un régime fiscal et douanier attractif, dans le respect du droit français, européen et international.

Les enjeux du nouveau contrat de croisière comme ses avantages sont déterminants. La saison prochaine se prépare dès maintenant.

Riviera Yachting NETWORK appelle donc à la mobilisation des brokers POUR l'utilisation de ce contrat de croisière. Celui-ci évitera que les yachts aillent séjourner et consommer ailleurs et y prennent in fine leurs habitudes, ce qui constituerait un sévère manque à gagner pour nos territoires.

...à l'aberration d'interdire l'atterrissage de certains avions

Notre région recense un tourisme de luxe qui bénéficie au yachting et vice-versa.

Récemment, pour des raisons budgétaires, **une décision du gouvernement a interdit l'atterrissage d'avions provenant de pays extérieurs à l'espace Schengen sur les aéroports du Castellet et de la Môle (83).**

Cette décision est très préjudiciable aux activités liées au tourisme de luxe car ces aéroports sont des points d'entrée importants pour les riches touristes qui visitent nos territoires. Parmi eux, les ressortissants **russes et britanniques, bien connus pour fréquenter notre région et afficher un fort pouvoir d'achat, pourraient ne plus être accueillis avec les mêmes facilités.**

Or, l'été dernier, le tourisme a déjà pu enregistrer dans notre Région une baisse de fréquentation sensible. La décision excluant l'atterrissage d'aéronefs privés au Castellet et à la Môle constitue un écueil qui se surajoute aux craintes que commandent désormais les

En janvier, R.Y. NETWORK au Boot...

Le cluster sera présent du 21 au 29 janvier 2017 au Boot Düsseldorf, sur le stand France-Home to Superyachting, Hall 7a. N'hésitez pas à nous y rendre visite et notez d'ores et déjà que le mardi 24 janvier à 17h30h s'y déroulera un grand cocktail.

Création de Nautic Festival SA.

La Fédération des Industries Nautiques, après avoir rompu le contrat la liant avec REED Expositions, annonce fin décembre la création d'une filiale dont l'objet est l'organisation des salons nautiques. Alain Pichavant, commissaire général du Nautic, est nommé à la tête de cette société.

Mission Océan

Laura Beard ancienne chef de projets chez Compositeworks prépare une longue mission scientifique et humanitaire à travers les mers et les océans :

- Recherche scientifique - Science participative - Accueil de chercheurs à bord
- Projets éducatifs
- Aide aux populations locales

contingences sécuritaires (l'attentat de Nice ayant eu un impact très important sur la fréquentation touristique) et les contraintes fiscales évoquées précédemment. Dans ce contexte, **Riviera Yachting NETWORK a saisi le Premier Ministre** afin que l'atterrissage d'avions privés provenant de l'extérieur de l'espace Schengen, soit de nouveau autorisé à la Môle et au Castellet.

Même si le coût du service douanier est à prendre en compte, il est à rapporter au manque à gagner que représentera pour l'économie régionale l'absence de dépenses effectuées par ces touristes habitués à nos destinations et qui en choisiront d'autres....

Intégrer les OIR...

Les 12 opérations d'intérêt régional (OIR) ont été portées sur les fonds baptismaux le 11 octobre dernier lors d'une présentation dans les locaux de Toulon Provence Méditerranée au sein du Technopôle de la Mer à Ollioules (83).



Ces OIR "constituent le bras armé d'une stratégie économique de spécialisation". Elles ont 3 objectifs principaux : générer 1 milliard d'euros d'investissement public et privé, créer 50 000 emplois, attirer 500 implantations d'entreprises".

Les OIR sont des territoires, des filières, des entreprises, des sites de formation, des projets structurants clairement identifiés. Ils constituent en outre des outils d'aménagement du territoire et de conquête de foncier économique.

6 OIR ont été lancés en cette fin

d'année 2016, les 6 autres dont celle qui intéresse la **filiale yachting («industrie navale et maritime»)** devrait être lancée dans le courant de l'année 2017 pour faire de Provence-Alpes-Côte d'Azur une référence de la filière navale et maritime, conquérir de nouveaux marchés. **Le projet d'un ascenseur à bateaux de 4000t soumis par Riviera Yachting NETWORK** dans la perspective d'une OIR ad'hoc serait de nature à pouvoir le permettre.

ACTUS...



CONFÉDÉRATION
DU NAUTISME ET
DE LA PLAISANCE

Le 12 octobre dernier, Laurent Falaize est intervenu lors la conférence annuelle du nautisme et de la plaisance pour apporter son témoignage sur une table ronde intitulée : **inventer de nouveaux modes de collaboration avec les pouvoirs publics.** C'est au côté d'Arnaud Leroy, député et Didier Mandelli, sénateur, rapporteurs de la loi pour l'économie bleue; de Thierry Coquil, directeur de la Direction des Affaires Maritimes et de Serge Pallarès, Président de la FFPP que Laurent Falaize a pu évoquer 16 ans d'actions et de pédagogie de Riviera Yachting NETWORK au bénéfice du yachting pour que les pouvoirs publics appréhendent au mieux ce secteur et les retombées qu'il génère en terme de richesse et d'emplois. Le président du cluster a pu souligner les évolutions de mentalités qui se sont opérées dans la perception du yachting. Même si quelques résistances subsistent, Riviera Yachting NETWORK est aujourd'hui consulté et écouté comme étant l'interface des professionnels de la filière yachting dont il a la légitimité et du monde institutionnel et politique qui le perçoit comme expert sur les questions de l'économie du yachting.

Cette journée a en outre permis d'afficher la diversité du monde du nautisme et de la plaisance, son dynamisme et son poids économique.

Tous les

Les Brèves

- Actions en France (06, 83,13)
- Sensibilisation aux équipages de yachts

Mission Océan est une association d'intérêt général permettant une déduction fiscale de 66%. N'hésitez pas à faire des dons financiers ou de matériels d'occasion utile. Toutes les infos



missionocean06
ou mission-ocean@gmx.fr

Défi sportif pour le patron d'Iguazu. Franck Ravez est capitaine d'une équipe qui participera à l'illustre course de pirogues *Hawaïki Nui Va'a* 2017 en Polynésie française.

Ceux qui veulent aider à la participation de « cet Everest » de la pirogue peuvent se connecter sur toulonhawaikinui2017.com

Pétanque 2017 à Saint-Tropez

Pour ce qui aime la pétanque, notez déjà sur vos agendas :

Journée pétanque à Saint-Tropez (Place des Lices) le samedi 22 avril après-midi suivie d'un dîner au restaurant le Café.

Moment de détente et de fête avant la saison pour les équipages de yachts (invités) et les professionnels du yachting.

participants, acteurs régionaux et locaux, acteurs privés et publics s'accordaient à penser par la voix du président Yves Lyon-Caen qu'il était nécessaire que le gouvernement s'associe à cette dynamique en proposant un cadre interministériel de concertation et de décision permettant à tous d'agir en convergence : « l'économie doit être remise au cœur du développement durable que veut organiser la Stratégie Nationale Mer et Littoral ».



Le travail et le message de la confédération a porté...

A l'occasion des Assises de l'économie de la mer qui se déroulaient le 9 novembre dernier à La Rochelle, le **Président de la République a souligné l'importance du secteur nautisme et plaisance en France et a annoncé la création d'un cadre de dialogue interministériel et annuel.**

Bienvenue au sein de Riviera Yachting NETWORK !!!

La barre des 90 adhérents est atteinte. Les candidatures des entreprises dont la liste suit ont été validées en 2016 par la commission d'admission du cluster.

N'hésitez pas le cas échéant à les contacter pour leur soumettre des travaux à réaliser ou des prestations de services à effectuer.

Riviera Yachting NETWORK est avant tout un réseau d'entreprises au service de la filière yachting.

AirQy (Air Quality Yachting) : nettoyage et désinfection réseaux aérauliques

www.airqy.fr

AGL Marine : distributeur de peinture

www.agl-marine.com

ATL Méditerranée : agent maritime, conciergerie

atl-med.com

CANDOCK : quais flottants modulaires

www.candockfrance.fr

CONSEIL ADR & PYROTECHNIE SUD : sécurité et collecte d'artifices

www.capyro-sud.fr

ELECSEE : électronique et électricité

www.elecsee.com

ENERIA : maintenance de moteurs Caterpillar

www.eneria.fr

FENDERTEX - Safe Boat Equipment : pare-battage textile

www.fendertex.eu

FLSTT : protection solaire - tissus techniques - barrage anti-méduses

JEROME LAVAINÉ CONSEIL : conseil RH - réclamation - médiation

KUGO : éclairage leds sur mesure

www.kugo.fr

LE FROID DE LA PRESQU'ILE : frigoriste - électricité

LIEGE MARINE : revêtements de pont en liège

www.liegemarine.com

MAJESTYS : yacht management (s'appuie sur CNN-MCO)

www.majestys.fr

NAUTECH : chantier de refit

www.nautech-group.com

PERLERARE : conciergerie privée

www.perlerare.net

SIREHNA : expertise hydrodynamique, système de navigation & surveillance

www.sirehna.com

SOLUNES : entretien marbre et autres sols nobles

www.solunes.fr

WISTREAM : yacht management (s'appuie sur LGM)

www.lgm.fr/portals/wlstream/home.html#company

Retrouvons nous pour les vœux 2017...

Le Conseil d'Administration de Riviera Yachting NETWORK

a le plaisir de vous convier pour les **vœux du cluster**

Lundi 16 janvier 2017 à 18h30

Gremco nous ouvrira ses portes : 1955 chemin de Saint Bernard - 06220 VALLAURIS

Inscriptions : contact@rynetwork.com



Édité à 320 exemplaires sur papier recyclé
 IPFM - 68 allée des Forges - 83500 La Seyne-sur-Mer
 Tél. 04 94 24 21 93 - contact@rynetwork.com
www.riviera-yachting-network.fr